

liberté, a rendus à une nation dont les intérêts se confondent avec ceux de l'auguste famille des Bourbons ».

On ne saurait mieux débiter que par cette profession de foi du royalisme le plus orthodoxe.

Martin-Latour a eu des malheurs financiers. Il a perdu « la moitié de sa fortune par des remboursements d'une valeur chimérique », ce qui n'est pas à l'honneur de sa perspicacité d'administrateur. Mais il a également sacrifié son avoir, ou partie de son avoir, dans l'intérêt de la communauté, en construisant « des usines et un pont sur la rivière du Gave, dont l'utilité, surtout celle du pont, est bien plus grande pour le public que pour lui ».

Ces sacrifices peuvent effacer les services rendus naguère à la République et à l'Empire. Mais il raconte avec une habile concision ces années compromettantes, en les reliant directement et sans inopportune discrimination au temps présent.

« Dès le commencement de la Révolution que nous venons de traverser [ce terme s'applique dans son esprit aussi bien à l'Empire qu'à la Révolution proprement dite], il a presque constamment exercé des fonctions publiques, à la nomination du peuple, ou des électeurs, et du gouvernement. Il a d'abord été juge, et puis administrateur de son district, puis maire, puis greffier de la cour de justice criminelle, puis juge de l'arrondissement de Tarbes, dont il donna sa démission, puis maire une seconde fois, dont il donna encore sa démission. Et il vient enfin d'être renommé maire pour la troisième fois.

« Il a également été électeur, élu plusieurs fois, et est électeur en ce moment. Il a eu l'avantage d'être membre du bureau provisoire, et, à la majorité absolue, du bureau définitif de la dernière assemblée électorale ».

Cela garantit assurément son loyalisme. Mais, pour mieux disposer le ministre à son égard, Martin-Latour lui promet ses prières ferventes.

« Ce considéré, il vous plaira de Vos Grâces, Monseigneur, d'accorder au suppliant la faveur qu'il sollicite, et il ne cessera d'adresser ses vœux au ciel, pour la conservation des jours de Votre Excellence ».

Le général comte Dembarrère, pair de France, voulut bien certifier que les faits exposés par Martin-Latour étaient « d'une vérité notoire ». « Il exerce des fonctions publiques depuis plus de vingt-cinq ans ; comme il